

398 ENERGY
SAS - Société par Actions Simplifiée
au capital variable minimum de 1000 € et maximum 450000 €
Siège social : 75 allée Wilhelm Roentgen, 34961, Montpellier Cedex 2
529 678 765 RCS MONTPELLIER
(« la Société »)

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 6 NOVEMBRE 2025**

DEUXIEME RESOLUTION

Au cours de l'exercice clos le 30/06/2025, la Société a réalisé une perte de -143 794 € que l'assemblée générale décide d'affecter comme suit :

- Résultat de l'exercice -143 794 €
- 5 % du résultat à la Réserve Légale
dans la limite de 10% du capital social0 €
- Le Solde, soit la somme de.....-143 794 € en
totalité au poste « Report à Nouveau »
-

Le poste « Report à Nouveau » se trouve ainsi porté à -701 585 €.

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué au cours des années précédentes.

L'assemblée générale constate que du fait des résultats cumulés, les capitaux propres de la société sont toujours inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice. Cependant, la poursuite de l'activité ne s'en trouve pas compromise. L'activité de la société (production et vente d'électricité) permettra, à moyen terme, de rétablir des capitaux propres au niveau minimal requis par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIE CONFORME

URBASOLAR, Président,

Représenté par M. Gilles ATTOLINI, Directeur Général

Signed by:
 **GILLES ATTOLINI**
2E675B87BDAC4D9...

Désignation de l'entreprise 398 ENERGY

Néant

Adresse de l'entreprise 75 Allée Wilhelm Roentgen CS 40935 34961 MONTPELLIER Cedex 2

								Exercice N clos le 30/06/2025		Exercice N-1	
ACTIF				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012						
		Autres*	014		016						
	immobilisations corporelles*		028	6 185 042	030	1 059 051	5 125 991	5 457 232			
	immobilisations financières* (1)		040		042						
	Total I (5)		044	6 185 042	048	1 059 051	5 125 991	5 457 232			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052						
		Marchandises *	060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	29	066		29				
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	157 275	070		157 275	166 536			
		Autres* (3)	072	22 054	074		22 054	88 058			
	Valeurs mobilières de placement		080		082						
	Disponibilités		084	43 434	086		43 434	18 744			
	Charges constatées d'avance*		092	41 714	094		41 714	37 381			
	Total II		096	264 505	098		264 505	310 719			
	Total général (I + II)		110	6 449 547	112	1 059 051	5 390 496	5 767 951			
PASSIF							Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*						120	1 000	1 680		
	Écarts de réévaluation						124				
	Réserve légale						126				
	Réserves réglementées*						130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*				131		348 160				
	Report à nouveau						134	(557 791)	(287 270)		
	Résultat de l'exercice						136	(143 794)	(193 967)		
	Subventions d'investissement						137				
	Provisions réglementées						140				
	Total I						142	(700 585)	(131 396)		
Provisions pour risques et charges						154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées						156				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						164				
	Fournisseurs et comptes rattachés*						166	58 619	54 758		
	Dettes fiscales et sociales (dt montant de la TVA)				169						
	Comptes courants d'associés						173				
	Autres dettes						175	6 032 461	5 844 590		
	Produits constatés d'avance						174				
	Total III						176	6 091 080	5 899 348		
Total général (I + II + III)							180	5 390 496	5 767 951		
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an		193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195	5 887 483	
	(2)	Dont créances à plus d'un an		197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182		
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs		199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184		

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

2 - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) DGFIP N° 2033-B 2025

Désignation de l'entreprise : 398 ENERGY

Néant ☐

A – RÉSULTAT COMPTABLE										Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		dont export		209		210						
	Production vendue		biens		215		214	398 227		376 317			
			services*		217		218	(87)		9 703			
	Production stockée*		Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production				222						
	Production immobilisée*						224			385 468			
	Subventions d'exploitation reçues						226						
	Autres produits						230	294		2			
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	398 433		771 490			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)						234						
	Variation de stock (marchandises)*						236						
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)						238			385 468			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*						240						
	Autres charges externes* :		dont crédit bail mobilier :			immobilier :	242	79 244		88 355			
	Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle CFE et CVAE*		243	14 463	244	16 775		16 987			
	Rémunérations du personnel*						250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)						252						
	Dotations aux amortissements*						254	331 553		355 956			
	dont amortissement du fonds de commerces						255						
	Dotations aux provisions						256						
	Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*		259		262	3		2			
			dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260								
	Total des charges d'exploitation (II)						264	427 576		846 768			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	(29 143)		(75 278)				
Produits financiers (III)						280	3 156						
Produits exceptionnels (IV)						290	3 563						
Charges financières (V)						294	121 370		118 421				
Charges exceptionnelles		dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		(VI)	300		268				
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348									
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306							
2 – BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(143 794)		(193 967)				
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col. 2				312		314	143 794				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*						316						
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318						
	Provisions non déductibles*						322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)						324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpres-cts d'associés		247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC*	248		330					
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option				(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998						
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997						
	Entreprise nouvelles (44.sexies)		986		ZFU - TE (44 octies A)	987		342					
					JEI (44. sexies A)	989							
	ZRD (44. terdecies)		127		ZRR (44. quindécies)	138							
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		991		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993							
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)		992		France Ruralités Revitalisation (FRR) (art. 44 quindécies A)	181							
	ZFANG 44 quaterdecies		345		Investissements et souscriptions outre-mer	344		350					
	Créance due au report en arrière du déficit					346							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)					655							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)					643							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)					645							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)					647							
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)					648							
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)					641							
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)					990							
	Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)					649							
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS AN						Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	352		354	143 794			
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)						356						
	Déficits antérieurs reportables :*		481 087	dont imputés sur le résultat :				360					
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION I						Bénéfice col. 1, Déficit col. 2	370		372	143 794			

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

3 - IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS PLUS-VALUES - MOINS-VALUES														DGFIP N° 2033-C 2025			
Désignation de l'entreprise :				398 ENERGY										Néant ☐			
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *					
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406									
	Autres	410		412		414		416									
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426									
	Constructions	430		432		434		436									
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 185 042	442		444		446	6 185 042								
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456									
	Matériel de transport	460		462		464		466									
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476									
Immobilisations financières		480		482		484		486									
TOTAL		490	6 185 042	492		494		496	6 185 042								
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																	
Fonds commercial		495		497		498		499									
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506									
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516									
	Constructions	520		522		524		526									
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	727 810	532	331 241	534		536	1 059 051								
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546									
	Matériel de transport	550		552		554		556									
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566									
TOTAL		570	727 810	572	331 241	574		576	1 059 051								
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19%, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)													
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1		2		3		4		5								
	6		7		8		9		10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values												
	(1)	(2)	(3)	(4)	Court terme * (5)	Long terme											
						19 % (6)	15 % ou 12,8 % (7)	0 % (8)									
1																	
2																	
3																	
4																	
5																	
6																	
7																	
8																	
9																	
10																	
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589									
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579		Régularisations	590	583	594	595							
TOTAL					596	585	597	599									

[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS -
AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

DGFIP N° 2033-D 2025

Désignation de l'entreprise : 398 ENERGY Néant

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
	Dotations		Reprises
Fonds commercial	681		683
Autres immo. incorp.	700		705
Terrains	710		715
Constructions	720		725
Inst. techniques mat. et outillage	730		735
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745
Matériel de transport	750		755
Autres immobilisations corporelles	760		765
TOTAL	770		775

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)		
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Report du total des extensions		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982 481 087
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter
Déficits imputés			983
Déficits reportables			984 481 087
Déficits de l'exercice			860 143 794
Total des déficits restant à reporter			870 624 881
III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI		325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite		327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *			380
- dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS		326	
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			274
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.
[Cliquer sur ce lien pour accéder à la notice 2033-NOT-SD](#)